

Le Petit Lauzertin

e
u
r
o
p
e

é
l
e
c
t
i
o
n
s

7

j
u
i
n

j
u
i
n

2
0
0
9

n°
74



LE MOT DU MAIRE

Travaux des rues, embellissement du rond point d'Auléry et de nos cimetières, réfection d'appartements communaux, création d'un chenil, travaux à l'ancienne école de Nouguy, numérotation des maisons, site internet municipal... pour ne parler que des chantiers aboutis ou en cours de finalisation, sont autant de signes indiquant notre volonté d'aménager notre commune, dans un souci permanent de maîtrise des dépenses.

L'été approche, avec son lot d'animations festives et culturelles. Les associations peuvent compter sur notre soutien et nous remercions par avance tous leurs bénévoles..

Enfin, j'ai le plaisir d'inviter toute la population à la fête de la municipalité, le Mardi 14 Juillet, sur la Place des Cornières.

A toutes et tous, je souhaite un bon été.

Bernard Rey

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Anaïs MOUTIER, le 19 janvier
Débora CANELLA, le 9 avril
Loula ORIOU - - NOLY, le 20 avril
Jules LABORIE, le 25 avril



DECES

Mme Maria BOUE née WASZEZYSYN, le 12 janvier
Mme Marcelle LABOULFIE née TERRAL le 14 janvier
M. Robert CASTAGNE, le 19 janvier
Mme Line CONTE née COVA, le 21 janvier
M. Jean BERTELLO, le 5 février
M. René COUSTEILS, le 12 février

M. Ismaël LASBOUYGUES, le 20 février
M. Thierry MERCADAL, le 21 février
Mme Nadine LELY née GOEPP, le 15 mars
Mlle Marie-Antoinette SALITOT, le 14 avril
Mme Isabelle TROTRY née DAUPHIN, le 22 avril

Permanences assurées en Mairie

Permanence du Maire et/ou du 1er Adjoint : tous les mercredis de 17h30 à 19h30.

CPAM (Sécurité Sociale) : 1er, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h.

CICAS (retraite) : prendre rendez-vous entre 9h et 12 h au 05.63.93.34.00.

CRAM (retraite) : prendre rendez-vous au 0821-10-31-31.

CAF (Allocations Familiales) : 1er et 3ème jeudis de chaque mois de 9h30 à 11h.

Bus à l'oreille (planning familial) : tous les 4èmes mardis de chaque mois au collège de 12h à 17h, et au village Place de l'Éveillé sur rendez-vous au 06-73-34-09-90. Accueil anonyme et gratuit.

Permanences au Centre Médico - Social

Pour prendre rendez-vous auprès d'une assistante sociale, contacter directement le centre médico-social de Montaigne de Quercy qui intervient sur Lauzerte au 05.63.94.30.59.

Histoire de civisme...

Il ne s'agit pas de jeter l'opprobre sur les propriétaires des chiens, mais chacun doit être responsable de son animal et la collectivité ne peut se substituer aux propriétaires.

Les déjections canines constituent une gêne considérable pour la population : problèmes de santé, image négative de Lauzerte...

Trois espaces "toilettes canines" ont été créés : sous l'Éveillé, Place du Mercadiel et Place du Foirail.

L'arrêté du 31 mars 1990, toujours valable, stipule :

Article 1 : Tout propriétaire de chien est responsable des déchets ou exactions que celui-ci provoque.

Article 2 : En conséquence, tout excrément de chien sur les voies et places publiques du territoire de l'agglomération de Lauzerte doit être retiré par le propriétaire du chien.

Article 3 : Toute divagation de chien est interdite.

Article 4 : Tout contrevenant peut être soumis à l'application de l'article R25 et R26 du code pénal.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté est faite à M. le Sous-Préfet du Tarn et Garonne, M. le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale et à M. le Chef de Brigade de Gendarmerie de Lauzerte qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de son application.

NOTRE VILLE PROPRE ?



MOI ET MON CHIEN,
ON PARTICIPE !



Au cours d'un conseil municipal, une délibération a été prise à l'unanimité pour créer "un chenil fourrière" dans la cour des ateliers municipaux afin de recueillir les chiens perdus ou ceux qui divaguent.

Tarifs de la fourrière comme suit :

1 jour de droit de garde (1 ^{er} et 2 ^{ème} catégorie)	: 12 €
1 jour de droit de garde (autre catégorie)	: 10 €
Forfait de recherche canine	: 5€
Euthanasie	: 60 €

Convention avec le cabinet vétérinaire de Lauzerte, Tarifs comme suit :

Visite pour animal malade : 16 € plus les médicaments

Déplacement : gratuit

Identification, recherche propriétaire : au cabinet : gratuit, au chenil : 5 €

Identification par transpondeur (puce) : 42 €

Vaccination (CHLP + R) : 26 €

Euthanasie + produit / chien : 20 €, chiot : 1 €

Stérilisation/ chien : 75 €, chienne : 120 €

Le conseil municipal souhaite que chacun fasse preuve de civisme et soit respectueux, ainsi, tout l'arsenal répressif n'aura pas à s'appliquer.

"Ramasser les déjections de son chien, ce n'est pas s'abaisser, c'est juste un geste civique."

NB : sacs biodégradables pour déjections canines à votre disposition en Mairie

Objets trouvés

Vous avez égaré vos clés, votre téléphone portable ?... Passez nous voir en Mairie, il se peut que l'objet recherché soit dans notre malle aux trésors... Infos au 05-63-94-65-14.

Nota Bene : Chaque foyer doit avoir reçu ce numéro du Petit Lauzertin. Si des personnes de votre entourage ne l'avaient pas reçu, des exemplaires sont à leur disposition en mairie.

Illustration couverture d'après la peinture à l'huile sur toile "Grande Rue avec voiture rouge" par Nean STODDART, qui exposera à la Médiathèque de Lauzerte du 13 Août au 2 Septembre.

Rencontre avec Jacky Malotaux, Présidente de l'association "Vivre Ensemble en Quercy"

Depuis la fin de l'année 2008, un nouveau nom s'est ajouté à la liste des nombreuses associations déjà actives à Lauzerte. A l'initiative de quelques anglophones, dont Jacky Malotaux, Conseillère municipale, la création de l'association "Vivre Ensemble en Quercy" se fonde sur le constat de la diversité des nationalités représentées à Lauzerte et dans les environs. Mais l'association s'adresse à tous les Lauzertins, quelle que soit leur origine.



Quelle est la raison d'être de "Vivre Ensemble en Quercy" ?

Les habitants de Lauzerte et des alentours présentent une grande diversité d'origines et de nationalités. Notre association poursuit donc en premier lieu un objectif de partage des cultures. Nous visons également à répondre à un besoin d'entraide au bénéfice des nouveaux arrivants d'origine étrangère, qui peuvent parfois rencontrer des difficultés à s'intégrer à la communauté locale, notamment à cause de la langue. Mais notre association s'adresse à tous : même s'il y avait au départ une majorité d'anglophones, notre association comporte aujourd'hui une dizaine de nationalités différentes et nous espérons attirer un maximum de français. Nous recherchons en particulier des "meneurs" enthousiastes prêts à apporter leurs compétences à la communauté. Chacun de nos membres est encouragé à lancer de nouvelles activités !

Quelles sont précisément les activités de votre association ?

Nous avons commencé par créer la bibliothèque en langues étrangères, puis par organiser des conversations en français (niveaux débutant et avancé). Nous avons ensuite établi des groupes de dessin et de jardinage ainsi que des échanges de DVD. Bientôt, nous lancerons un groupe de conversation anglaise (pour francophones) et un groupe de photographie puis, à l'automne, des activités de promenade lente.

Pourquoi avoir choisi le jour de la Fête de l'Europe pour votre première manifestation "grand public", le 9 mai dernier ?

Il existe peu d'occasions de parler de l'Europe, et lorsque l'on en parle, c'est bien souvent en des termes négatifs. Nous avons plutôt envie de mettre en valeur les atouts de l'Europe. Sur le plan politique, c'est notamment plus de 60 ans de paix et la possibilité de se déplacer d'un pays à l'autre en toute liberté. Sur le plan culturel, c'est par exemple une grande variété de traditions culinaires - et le buffet que nous avons proposé ce jour-là a été très apprécié ! Il y avait également de la musique, des conférences, des jeux pour les enfants, etc. ... Je remercie sincèrement tous les généreux contributeurs (magasins, entreprises, personnes privées) qui ont donné des lots pour la tombola. La Fête de l'Europe étant célébrée tous les 9 mai, nous aimerions que cela devienne un événement annuel à Lauzerte.

Contact : vivreenquercy@ymail.com



Les élections européennes, c'est ce dimanche !

Le dimanche 7 juin prochain, nous serons appelés à élire nos députés européens, comme 375 millions d'autres électeurs des 27 États membres de l'Union européenne. Les 10 députés européens élus dans la circonscription "Sud-Ouest" siégeront au Parlement européen pendant les cinq années à venir.



Depuis les premières élections directes en 1979, le Parlement européen est la seule assemblée multinationale au monde qui soit élue démocratiquement. Le scrutin est à la proportionnelle - chaque voix compte. Votre vote aura une influence sur l'orientation politique du Parlement, car les députés ne siègent pas en fonction de leurs nationalités mais en fonction de leur affiliation à un groupe politique.

Contrairement à une idée reçue, le Parlement européen n'a pas qu'un rôle consultatif : il est pleinement co-législateur, sur un pied d'égalité avec les gouvernements des États membres, dans la plupart des sujets qui intéressent les citoyens (environnement, santé alimentaire, protection des consommateurs, marché intérieur, budget, etc.). A plusieurs reprises au cours des dernières années, il a profondément amélioré ou bloqué des initiatives de la Commission européenne ou des États membres (directive services, enregistrement des substances chimiques, directive temps de travail, droit à l'accès Internet, etc.). D'un traité à l'autre, d'une élection à l'autre, son influence s'est considérablement renforcée, démocratisant de plus en plus le fonctionnement de l'Union européenne. Mais pour continuer à grandir et à défendre les intérêts des citoyens européens, le Parlement européen a besoin d'une chose : notre participation aux élections !

Guillaume Rey

Lauzerte sur la Toile...

Appel à contributions pour le futur site internet de la commune

Un nouveau site internet officiel de la commune de Lauzerte sera lancé dans les prochains mois. Il visera à être utile aux Lauzertins mais également à améliorer la visibilité de la commune vis-à-vis de l'extérieur.

Afin d'agrémenter ce futur site, nous lançons une collecte de photographies de Lauzerte et des environs.

Avez-vous vous-même pris des photos de la commune ? Souhaiteriez-vous les partager avec le plus grand nombre ? Si oui, envoyez-nous vos plus belles photos en version numérique, à l'adresse e-mail suivante : mairie.lauzerte@wanadoo.fr.

Les meilleures photos seront publiées, avec l'accord de leurs auteurs, sur le futur site internet. Merci d'avance !

Appel aux associations, artisans et commerçants

Vous trouverez en annexe au centre de ce numéro 74 du Petit Lauzertin un questionnaire à destination des commerçants, artisans et associations qui souhaiteraient être référencés sur le site. Merci à eux de bien vouloir remplir ce questionnaire et le retourner en mairie dans les plus brefs délais.

Vous connaissez une structure lauzertine qui pourrait être intéressée et qui ne recevrait pas ce Petit Lauzertin ? Merci de lui faire suivre le questionnaire !!

Passeport biométrique pour fin juin dans votre Mairie

Un passeport infalsifiable comportant empreintes digitales numérisées, photographie... Ces passeports nouvelle génération remplaceront les passeports électroniques et se veulent encore plus infalsifiables.

2000 communes françaises ont été sélectionnées, dont Lauzerte ! Elles disposeront de stations biométriques qui leur permettront de réaliser les tout nouveaux passeports.

À Lauzerte, l'équipement - recueil d'empreintes, numérisation et photographie- doit être livré le 20 mai et devrait être fonctionnel courant juin. Les locaux de la mairie ont du être réaménagés afin de permettre l'installation du bureau dédié spécifiquement à la délivrance des passeports.



CRÉATION D'UN LIVRE GÉANT "INSECTES EN DÉLIRE"

Au mois de mars, en partenariat avec l'Atelier du Milieu de Lauzerte, les élèves de CE1-CE2 de l'École Élémentaire Martial Artis ont participé à la fabrication d'un livre géant avec des matériaux de récupération.

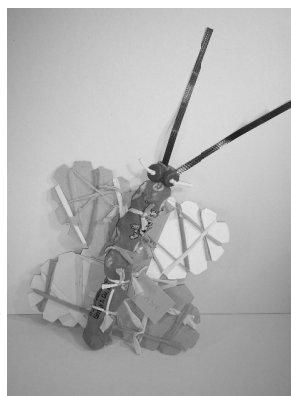
Le projet s'est articulé en trois temps :

- réalisation d'un petit livre de nœuds qui a permis aux élèves d'apprendre à faire différents types de nœuds,
- construction d'un insecte par élève à partir de matériaux de récupération,
- construction des pages en plastique transparent de récupération sur une structure en bambou lors d'une sortie à la Déchèterie de Lauzerte.

Cela a permis aux élèves de réinvestir leurs connaissances sur le recyclage et sur les techniques de montage (nœuds) entrevues lors des précédentes séances.

Le livre a été exposé lors de la manifestation "Place aux fleurs" à Lauzerte.

Les élèves tiennent à remercier : la directrice et les enseignants de l'École Élémentaire Martial Artis, l'animateur de la Déchèterie, M. Marc Barragne, l'encadrante technique de l'Atelier du Milieu, Mme Marjon Mudde et les aides animatrices de l'Atelier du Milieu.



Ce projet a pu se concrétiser grâce au concours financier du SIEEOM Sud Quercy et de la Mairie de Lauzerte.

Travaux du Conseil Municipal et de la Commission des Finances en date du 16 avril

BUDGET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE LAUZERTE :

Compte administratif 2008 :

<u>Dépenses de fonctionnement</u> :	prévues : 189 425,58	réalisées : 22 675,90
<u>Recettes de fonctionnement</u> :	réalisées : 41 241,80 €	
<u>Dépenses d'investissement</u> :	0,00	
<u>Recettes d'investissement</u> :	réalisées : 9 690,90 € (amortissement réseau)	

Budget 2009 :

Prévision budget de fonctionnement 2009 : 207 646,48 (dépenses et recettes)
 Dépenses et recettes d'investissements prévues pour 2009 : 238 485,48 €

BUDGET DE LA COMMUNE :

Compte administratif 2008 :

Section de fonctionnement :

dépenses réalisées pour 933 697,77 alors que la prévision était de 1 098 990,00 ;
 recettes réalisées 1 110 936,12 alors que la prévision était de 1 098 990,00.

Les comptes cumulés font apparaître un résultat excédentaire de : 200 517,58.

Section d'investissement

Les dépenses se sont élevées à : 270609,19 (restes à réaliser pour 680 404,51 travaux en cours).

Les recettes se sont élevées à 455 506,33 (restes à réaliser 946 200,00)

Budget 2009 :

Le budget 2009 peut être ainsi présenté :

Dépenses de fonctionnement prévues : 1 289 291,00

Un montant identique est porté en recettes de fonctionnement (règle de l'équilibre budgétaire)

Les dépenses d'investissements sont prévues pour : 1 723 482,00 et les recettes à l'identique.

Nous trouvons dans ce budget les programmes suivants : trottoirs et rues de LAUZERTE ; pôle culturel (solde médiathèque), terrains de sports, participation pour voirie et réseaux ; toitures bâtiments (les deux écoles, Églises de Cadamas et St Barthélemy) ; cimetière ; vestiaires et salles de réunions ; appartements école maternelle ; aménagements urbains (plaques rues et maisons, signalisation).

Les comptes administratifs et les budgets sont adoptés à l'unanimité.

Les documents complets sont à votre entière disposition en Mairie.

IMPÔTS COMMUNAUX

Ils resteront inchangés et reconduits comme en 2008 sans augmentation de la manière suivante :

- 5,80% taxe d'habitation
- 11,50% foncier bâti
- 54,67% foncier non bâti
- 7,90% taxe professionnelle

Pour la Commission des Finances et du Budget,
 Patrick BROTONS

La responsabilité de l'agriculteur peut être engagée en cas d'accident dû aux boues tombées sur les routes.

Agriculteurs, veillez à ne pas laisser de boues sur la chaussée !

Lors du transport de fumier, de l'étable aux champs, il arrive souvent que l'on doive emprunter des voies communales ou même départementales. Il est souvent impossible, surtout en période humide, de ne pas laisser de boues sur la route. Même si vous ne pouvez pas passer votre temps à nettoyer la route derrière votre tracteur, veillez à la nettoyer périodiquement afin de ne pas voir votre responsabilité engagée en cas d'accident.

Sur les voies communales et les chemins ruraux, le maire dispose de pouvoirs de police et, à ce titre, il peut constater et sanctionner les atteintes qui sont portées à ces voies.

Concernant les chemins ruraux, l'article R.161-14 du Code Rural précise qu'il est défendu d'y déposer des objets ou des produits divers susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation, notamment d'y jeter des pierres ou autres matières, d'y amener par des véhicules en provenance des champs riverains des amas de terre, d'abandonner sur la chaussée des produits tombés de chargements mal assurés, tels que fumier, pulpes, gravières, graviers, etc.

Mais, au-delà de ce pouvoir de police, en tant qu'usagers et riverains d'une route, le problème qui peut se poser est celui de la responsabilité en cas d'accident dû à la route devenue glissante.

Votre responsabilité peut être engagée sur deux fondements juridiques :

En application de l'article 1382 du Code Civil, « Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ». Même si la faute n'est pas volontaire, un agriculteur pourrait voir sa responsabilité engagée pour faute par omission.

D'autre part, l'article 1384 du Code Civil précise : « Toute personne est responsable, non seulement du dommage qu'elle cause par son propre fait, mais aussi de celui qui est causé par des personnes dont elle doit répondre ou des choses qu'elle a sous sa garde ». En conséquence, la responsabilité de l'agriculteur pourrait être engagée en sa qualité de gardien de la boue ou de toute substance répandue sur la chaussée par ses machines.

Sachant que votre responsabilité pourrait être engagée sur l'un ou l'autre de ces fondements, votre intérêt est bien de procéder au nettoyage de la route dès votre chantier terminé.

Enfin, le fait de poser des panneaux de signalisation ne sera pas de nature à dégager votre responsabilité, mais, en mettant en garde les usagers de la route, pourra leur éviter des accidents.



Marché

Le marché du mercredi matin est depuis le 30 avril, définitivement installé Place du Faubourg d'Auriac. Pour la sécurité et le confort de tous, la circulation est déviée le mercredi de 6h à 13h sur la rue des Carmes et le stationnement y est interdit aux mêmes horaires, ce du passage des Carmes à la route de Cahors pour permettre à la circulation de se faire en double sens.

Travaux communaux en cours

Requalification des rues de Lauzerte :

Une première phase a été réalisée Place des Cornières, ainsi que rue du Syre et rue Bombecul.

La deuxième phase est en cours de progression, avec un peu d'avance sur l'agenda officiel, environ une semaine. La rue de la mairie ainsi que celle du Millial ont été décaissées et les seuils refaits. La rue du coin de Vignet est en cours de pavage après qu'ait été posé un caniveau central, suivra la rue du coin de Caussade (face à l'ancienne gendarmerie). La phase terminale concernera donc le pavage de la rue du Millial et de la Mairie qui ont déjà reçu la pose des diverses conduites. Le chantier se terminera fin juin (hors intempéries ou difficultés) par la rue de l'Éveillé. En effet cette petite rue sert d'accès aux véhicules de chantier et est le seul accès au haut du village, elle sera donc logiquement traitée en fin de chantier.

Appartements au dessus de la maternelle :

Ce projet consiste en la transformation d'un ancien appartement en deux appartements distincts voués à la location. Les travaux sont commencés, mais les entreprises ne peuvent toutefois travailler que le matin car les enfants font la sieste l'après midi au rez de chaussée dans la maternelle. Les entreprises ont bien voulu prendre en compte cette contrainte.

Lauzerte dans le SIEEOM Sud Quercy



En compostant chez moi, j'agis pour ma planète !!!

Ce petit geste du quotidien permet de rendre à la nature ce qu'elle nous a donné sans la polluer. Simple et naturel, il suffit de laisser faire la nature !



Que peut-on composter ?

Tous les déchets verts de cuisine et de jardin. Cependant, un guide de compostage est utile pour éviter les faux amis tels que les écorces d'agrumes !



Le SIEEOM a permis à 13% des foyers d'acheter un composteur à 15 €

Comment composter ?

C'est la nature qui se charge de tout. Vous pouvez simplement lui donner un petit coup de pouce en respectant 3 règles :

- *Veillez à une bonne humidité* en assurant un bon drainage du compost ou en l'arrosant lorsqu'il est trop sec.
- *Mélangez les matières* en variant les apports de matières "brunes et sèches" (ex : feuilles mortes,...) avec des matières "vertes et humides" (ex : épluchures,...).
- *Aérer le compost* en le retournant une à deux fois par mois.

Pourquoi composter ?

- *Fabriquer gratuitement du compost* de bonne qualité pour ses plantations.
- *Réduire* le poids de sa poubelle de 50 % et aller moins souvent à la poubelle.
- *Acheter moins* de sacs plastiques pour mes poubelles.
- *Préserver* l'environnement.



Palmarès des erreurs de tri dans le bac jaune

Sacs poubelles et films plastiques

Nous vous demandons d'apporter vos déchets recyclables en vrac dans le bac jaune donc toute poche plastique est interdite. De plus, pour les plastiques, seuls les bouteilles, bidons et flacons se recyclent. Vous devez alors jeter les autres plastiques dans les ordures ménagères.

Les vêtements et linge de maison

Le bac jaune ne permet pas de recycler les textiles synthétiques ou naturels. Par contre, deux bornes de collecte à vêtements LE RELAIS sont à votre disposition sur le parking de l'Eco-Marché et à la déchèterie.

Les produits toxiques ou médicaux

Les bidons vides des produits toxiques doivent être emmenés en déchèterie et les déchets de soins piquants doivent être collectés dans des boîtes spéciales récupérées en pharmacie.

LES 5 ERREURS DE TRI LES PLUS COURANTES

Les jouets d'enfants

Que les jouets soient en plastique ou en bois, ils ne seront pas recyclés dans le bac jaune. En revanche, si vous les donnez à une association, ils feront des heureux et ne termineront pas dans une décharge.
Ex : en déchèterie, vous pouvez les donner à Emmaüs.

Le verre

Les bouteilles et les bocaux en verre sont recyclés uniquement dans la colonne « récup'verre ». Si la bouteille ne passe pas par l'opercule ou si vous avez cassé un verre de vaisselle, il vous faudra les mettre dans le bac d'ordures ménagères.

Pour plus de renseignements sur les différents moyens de collecte ou sur les opérations ponctuelles, n'hésitez pas à contacter le SIEEOM au 05 63 26 49 67.

Horaires d'ouverture de la Déchèterie : Lundi : 8-12h, Mercredi : 14-17h, Vendredi : 8-12h, Samedi : 9-12h/14-17h

Les Restaurants du Cœur

Après une interruption de plusieurs années, le centre de distribution des RESTOS DU CŒUR de LAUZERTE a ouvert le 1^{er} décembre 2008.

Grâce à la collaboration de la Municipalité pour la mise à disposition du local, à l'implication des organismes sociaux locaux, à la mobilisation des bénévoles qui ont accepté de s'engager pour venir en aide aux personnes en difficultés, cette campagne d'hiver s'est déroulée dans les meilleures conditions.

L'ouverture de ce centre était une nécessité, puisque près de 50 familles de Lauzerte et des communes environnantes ont fait appel à notre association, et environ 700 repas par semaine ont été servis.

Conscients que nous n'atteignons pas toutes les familles en difficulté, il n'en reste pas moins que l'aide apportée à tous ceux qui peuvent rejoindre l'un de nos centres de proximité, est d'une importance capitale.

Merci à Toutes et Tous, et encore et toujours...



ON COMPTE SUR VOUS !

LES RESTAURANTS DU CŒUR « Les Relais du Cœur de Tarn et Garonne » Tél : 05.63.63.08.83

BUREAU : 25, Grand Rue Sapiac 82000 - MONTAUBAN Tél-Fax : 05.63.03.33.15

DEPOT : 13, rue du Bac 82000 - MONTAUBAN Tél-Fax : 05.63.63.76.70

Quelques images...

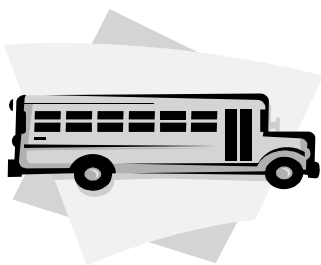


Préparation de la campagne et formation des bénévoles

L'inauguration des locaux avant l'ouverture du Centre



Le Centre Jeanne d'Arc, local qui accueille les Restos à Lauzerte



MINICAR

Le syndicat de transports à la demande regroupe 20 communes :

<u>Canton de Montaigu</u>	<u>Canton de Bourg de Visa</u>	<u>Canton de Lauzerte</u>
Belvèze, Montaigu, Roquecor, St Beauzeil, St Amans du Pech, Valeilles	Bourg de Visa, Brassac, Fauroux, Lacour de Visa, St Nazaïre de Valentane, Touffailles	Bouloc, Durfort Lacapelette, Lauzerte, Miramont de Quercy, Montagudet, Sainte Juliette, Montbarla
	<u>Canton de Moissac</u> : Montesquieu	

Le minicar prend l'usager à son domicile et le ramène.

Le cadre ci-dessous vous indique : - les destinations proposées,

- Les jours et heures,

- Le montant à régler par voyageur.

Ce tarif économique est rendu possible par la couverture du déficit d'exploitation à hauteur de :

- 40% par le Conseil Général Tarn et Garonne

- 30% par le Conseil Régional Midi-Pyrénées

- 30% par les Communes adhérentes (la participation pour celles-ci est fixée pour l'exercice 2008 à 2.60€ /habitant.).

Le transport à la demande est ouvert à tous.

Le Président, Claude VERIL

MINICAR DE LAUZERTE

Vous habitez les Communes de :

BOULOC

DURFORT LACAPELETTE

LAUZERTE

MIRAMONT DE QUERCY

MONTAGUDET

MONTESQUIEU, SAINTE JULIETTE, MONTBARLA

	LAUZERTE		MOISSAC		VALENCE D'AGEN	
	aller simple	aller retour	aller simple	aller retour	aller simple	aller retour
1 pers.seule	1 X 3,80 €	1 X 6,00 €	1 X 5,30 €	1 X 8,10 €	1 X 6,40 €	1 X 9,90 €
2 pers. et +	2 X 3,20€	2 X 3,90 €	2 X 4,30 €	2 X 6,90 €	2 X 5,80 €	2 X 8,80 €

Vous pouvez vous rendre à :

LAUZERTE	
MERCREDI et VENDREDI	
MATIN	
Arrivée	9H30
Départ	11H00

VALENCE D'AGEN	
MARDI et jour de FOIRE	
MATIN	
Arrivée :	10h15
Départ :	12H15

MOISSAC	
MERCREDI et SAMEDI	
MATIN	
Arrivée	9H30
Départ	11H30

Appelez : Les Transports Gerla : 05 63 04 55 50 - 06 85 90 97 30

de 17 à 20h - tous les jours sauf Dimanche et au plus tard la veille

SYNDICAT DE TRANSPORTS DU BAS QUERCY OUEST ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Objet : vote du C.A et B.P 2009

Mesdames et Messieurs les délégués, je vous remercie à tous pour votre présence à notre assemblée générale ayant à l'ordre du jour le vote du Compte Administratif 2008 et du Budget Primitif 2009.

- Avant tout je voudrais vous faire l'historique des deux années écoulées depuis que vous m'avez confié la Présidence. La situation de notre syndicat était alors celle-ci :
- Les transporteurs étaient payés avec 12 mois de retard.
- Le budget faisait apparaître un déficit de 14 851 €.
- Les pertes d'exploitation réelle par an étaient de 7400 €.
- Le Sous-Préfet nous avait averti qu'il allait demandé à la Cour des comptes d'analyser nos finances et de regarder la viabilité de notre syndicat au vue du déficit qui était supérieur de 10% du seuil toléré par l'État.
- Le marché avec les transporteurs était à renouveler dans un contexte très difficile.

Après avoir constaté ces dysfonctionnements nous avons fait réaliser un audit. Au vu de cette analyse deux solutions s'offraient à nous : soit on essayait de sauver ce service, soit on prononçait à sa dissolution.

Le conseil d'administration a décidé à l'unanimité de maintenir ce service si indispensable à nos concitoyens à une condition, qu'il retrouve son équilibre financier dans les trois ans.

Les mesures prises en 2007 furent les suivantes :

- augmentation du tarif des usagers de 10%
- augmentation de la participation des communes de 0.60 €/H (30%)
- suppression pour le secteur de Montaigu des lignes de Moissac le samedi après-midi et d'Agen
- suppression pour le secteur de Lauzerte et Bourg de Visa des lignes de Moissac le mercredi et samedi après-midi et Lauzerte le mercredi après-midi.

Aujourd'hui, 2 ans après, le déficit de 14851€ a été comblé par une subvention exceptionnelle du conseil général que nous avions sollicitée, merci au conseil général. La perte de 7400€ par an sur notre budget a été gommée grâce à ces mesures et au nouveau marché passé avec les transporteurs. Le retard de 12 mois que nous avions pour payer les transporteurs a été réduit à 7 mois.

Ce redressement, que nous avons réalisé en deux ans au lieu de trois, nous permet d'équilibrer notre budget. Il nous reste maintenant à acquérir un fond de roulement de 20 000 € en attente des versements de subventions pour pouvoir payer les transporteurs.

Comment ? Trois solutions : faire un emprunt, augmenter la participation des communes ou bien attendre une année de plus pour voir l'excédent réel de fonctionnement (3000 €). La troisième solution est retenue pour cette année.

Belvèze, le 30 Mars 2009

Le Président, Claude VERIL

Cours d'informatique et de compta à Lauzerte

L'accompagnatrice relais du SARAPP de Lauzerte est heureuse de vous informer du doublement de ses plages d'ouverture.

En effet, depuis début mai Madame DUCHEMIN vous accueille le mardi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30.

Pour vos demandes de formation en Informatique, Comptabilité, Français, Mathématiques, n'hésitez pas à la contacter :

SARAPP

Collège Pays de Serres

Rue des Carmes

82110 Lauzerte

Tél. : 05 63 94 72 75

Courriel : 82sarlau@ac-toulouse.fr



Dominique DUCHEMIN
Accompagnatrice Relais du SARAPP de Lauzerte



PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 19 mars 2009

La préfète de Tarn-et-Garonne communique :

**PRESENTATION DU PLAN DE PERFORMANCE ENERGETIQUE
POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES.**

Le Gouvernement a décidé de mettre en place au cours du premier trimestre 2009 le Plan de Performance Energétique (PPE). Ce programme a pour but de diminuer les dépenses énergétiques des exploitations agricoles, notamment celles liées aux consommations de produits pétroliers et d'électricité.

Les personnes concernées par ce programme sont:

- tous les exploitants agricoles du département quel que soit le statut de leur exploitation,
- les coopératives d'utilisation de matériels agricoles en commun (CUMA).

Les agriculteurs souhaitant améliorer la performance énergétique de leur exploitation doivent demander la réalisation d'un diagnostic préalable à un technicien inscrit sur la liste départementale des personnes compétentes, tenue à jour et publiée par la DDEA. Ils pourront déposer une demande d'aide pour le financement du diagnostic et des éventuels travaux d'amélioration.

Les investissements matériels éligibles concernent essentiellement:

- Les équipements d'économie d'énergie (matériaux d'isolation, dispositifs de récupération de chaleur, échangeurs thermiques, systèmes relatifs aux économies d'énergies des installations de traite...),
- Les équipements de production d'énergies renouvelables (chauffe-eau solaire, séchage solaire des fourrages, chaudières à biomasse, pompes à chaleur...).

L'aide PPE peut se cumuler avec celles du plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) et du plan végétal environnemental (PVE). Les dossiers sont qualifiés de mixtes quand les travaux d'amélioration de performance énergétique sont supérieurs à 8 000 € HT.

Les formulaires de demande d'aide sont disponibles :

- sur le site internet de la préfecture (www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr)
- à la Chambre d'agriculture
- à la DDEA : → Cité de l'agriculture - 140 avenue Marcel-Unal à MONTAUBAN jusqu'au 27 mars 2009
→ 2 quai de Verdun à MONTAUBAN à partir du 2 avril 2009.

Une fois renseigné et complété, le formulaire devra être adressé à la DDEA de Tarn-et-Garonne – 2 quai de Verdun – B.P. 775 – 82013 MONTAUBAN cedex.

Contacts :

Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture de Tarn-et-Garonne (Dominique BERMOND) :

- 05.63.21.25.00 ou 05.63.21.25.26 jusqu'au 27 mars 2009
- 05.63.22.23.24 ou 05.63.22.24.85 à partir du 2 avril 2009



PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 29 avril 2009

La préfète de Tarn-et-Garonne communique :

MISE EN OEUVRE PLAN DE PERFORMANCE ENERGETIQUE POUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES: LISTE DES PERSONNES COMPETENTES POUR LA REALISATION DES DIAGNOSTICS ENERGETIQUES.

Le Gouvernement a décidé de mettre en place au cours du premier trimestre 2009 le Plan de Performance Energétique (PPE). Ce programme a pour but de diminuer les dépenses énergétiques des exploitations agricoles, notamment celles liées aux consommations de produits pétroliers et d'électricité.

Les personnes concernées par ce programme sont:

- tous les exploitants agricoles du département, quel que soit le statut de leur exploitation;
- les coopératives d'utilisation de matériels agricoles en commun (CUMA).

Les agriculteurs souhaitant améliorer la performance énergétique de leur exploitation doivent demander la réalisation d'un diagnostic préalable à un technicien inscrit sur la liste départementale des personnes compétentes, tenue à jour et publiée par la DDEA. Ils pourront déposer une demande d'aide pour le financement du diagnostic et des éventuels travaux d'amélioration.

Suite à l'appel de candidatures du mois de mars 2009, une première liste des personnes compétentes a été diffusée le 8 avril 2009. Après validation des dernières candidatures, cette liste a été complétée et s'établit comme suit :

Nom - Prénom	Adresse	Téléphone	Courriel
BOUANANI Fathia	130 avenue Marcel-Unal 82017 MONTAUBAN cedex	05 63 63 07 10	environnement@tam-et-garonne.chamagri.fr
CROS Jocelyn	130 avenue Marcel-Unal 82017 MONTAUBAN cedex	05 63 63 49 96	jocelyn.cros@tam-et-garonne.chamagri.fr
DUBRAYS Géraldine	130 avenue Marcel-Unal 82017 MONTAUBAN cedex	05 63 63 79 76	geraldine.dubrays@tam-et-garonne.chamagri.fr
JAFFRO Guy	21 avenue Pythagore B.P. 60212 33708 MERIGNAC cedex	05 57 92 33 59	guy.jaffro@gutsuez.com
REY Guilhem	110 avenue Marcel-Unal 82017 MONTAUBAN cedex	05 63 63 62 09	grey@82.cerfrance.fr
ROBINOT Mathieu	110 avenue Marcel-Unal 82017 MONTAUBAN cedex	05 63 65 00 55	mrobinot@82.cerfrance.fr
SAINT PE Cécile	110 avenue Marcel-Unal 82017 MONTAUBAN cedex	05 63 21 01 30	csaint-pe@82.cerfrance.fr
SAYSSET Christophe	130 avenue Marcel-Unal 82017 MONTAUBAN cedex	05 63 65 02 01	christophe.saysset@tam-et-garonne.chamagri.fr

La liste des personnes compétentes et les formulaires de demande d'aide sont disponibles :

- sur le site internet de la préfecture (www.tarn-et-garonne.pref.gouv.fr)
- à la DDEA : 2 quai de Verdun à MONTAUBAN,
- auprès des mairies et des organisations professionnelles agricoles.

Une fois renseigné et complété, le formulaire de demande d'aide doit être adressé à la DDEA de Tarn-et-Garonne – 2 quai de Verdun – B.P. 775 – 82013 MONTAUBAN cedex.

Contacts :

Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture de Tarn-et-Garonne :
05 63 22 23 24 (accueil) ou 05 63 22 24 85 (Dominique BERMOND)

Les 31 juillet et 1^{er} août 2009 s'ouvriront les 10^{èmes} Nuits de Lauzerte sur le thème "Cité mutante"



Pour fêter cette 10^{ème} édition, vous pourrez cette année visiter "les coulisses des Nuits".

Dans la cour de l'école primaire, un espace est dédié à tous ceux et celles qui ont permis au festival, depuis sa création en août 2000, de devenir un des incontournables rendez-vous régionaux de l'été.

C'est un lieu de rencontre où les bénévoles, le public et les partenaires font connaissance en dégustant les tisanes des Nuits devant les mosaïques de portraits et de logos (Ceux qui sont ou ont été bénévoles sont invités à donner leur photo, numérique si possible, au plus tôt si ce n'est pas déjà fait !).

Autre nouveauté : le traditionnel repas des Nuits est remplacé par des formules souples de restauration et grignotage pour tous les goûts, à tous les prix, de 18h jusqu'à 1 heure du matin.

Ci-dessous le programme (prochainement consultable sur le site <http://nuitsdelauzerte.free.fr>)

Photoscénographie / Bernard Tauran : des projections ponctuent le parcours en fresques murales, tapis et rideaux d'images, habillages de monuments et installations (sur tout le cheminement).

Installation "Déchets d'œuvres" / Mourad Maaloui, Francisco Berchenko & Willy Pellefigue : un parcours de luminaires et de sculptures hybrides ; une atmosphère sonore étrange ; au bout du sentier, le public est invité à créer ses propres œuvres retransmises en vidéo (jardin du pèlerin et Barbacane).

Danse contemporaine "Rebus" / Cie K. Danse : Rites dansés du passé, légendes anciennes, appel de voix qui se mélangent aux sons d'aujourd'hui (Place du Château).

Exposition photographique "Cité mutante" : sélection de la Galerie Municipale du Château d'Eau de Toulouse (salle d'expo de l'Hôtel de Ville). Non confirmé

Installation photo-vidéo-musicale "ART Murs" / Luc & Loïc Adolphe : des graffs et des tags dans une ambiance sonore décalée (sous-sol de la Lézardière).

Espace graffitis / Eric et Mahé Elipe : Les visiteurs sont invités à laisser une trace de leur passage, un signe, une empreinte (cour de la Lézardière).

Concert d'images "Soupirs du temps" / Bernard Tauran : Sur les vestiges de sites à l'abandon apparaissent de nouvelles couleurs (cour de l'Hôtel de Ville).

Ensemble vocal Sotto Voce : les choristes se déplacent et se répondent sur un programme baptisé "Vous reprendriez bien un peu de djinns ?" Offenbach, Fauré, Ravel et Bach (Église St Barthélémy).

Spectacle de rue / Cie Akouma : une déambulation d'échassiers et de danses de feu.

Concert festif / l'Arbre à oreilles : cinq musiciens dont les compositions s'inspirent des musiques latines mais aussi de la musette et de la musique des balkans.

Et aussi la maquilleuse Anaïs, Les coulisses des Nuits et les stands de restauration sur la place.

Que vous soyez visiteur ou bénévole (s'inscrire à l'Office de Tourisme au plus tôt), nous vous souhaitons un bel été à Lauzerte.

L'équipe des Nuits de Lauzerte

Association Loisirs Animations

L'Association Loisirs Animations de Lauzerte (ALAL) aura cette année comme les années précédentes le plaisir de vous convier aux différentes manifestations qu'elle organise durant la période estivale.

L'année 2008 s'est enrichie d'un événement nouveau, les marchés gourmands, qui ont su rallier nombre d'entre nous et des communes voisines.

AGENDA

Cette année l'Association Loisirs Animations de Lauzerte vous proposera :

Marchés gourmands : les trois derniers jeudis de juillet et les trois premiers jeudis d'août (peut être le quatrième) . Installés sur la Place des Cornières ou dans le Faubourg d'Auriac, ils sauront vous accueillir dans ce même esprit de convivialité, avec le manège pour enfants, les crêpes, la restauration, les fruits...

L'association rappelle à ce sujet que le principe, pour les marchands, est de vendre aux convives en parts individuelles. L'essentiel demeurant dans la dynamisation de notre localité, Quercy Pays de Serres.

Cornières en Jazz, le festival de jazz de Lauzerte, sera cette année organisé sur la seule date du Samedi 25 juillet avec la participation de l'École de Musiques Rue Bourbon, élèves et professeurs, et une chaude soirée de salsa avec la groupe "Charanga Contradanza" (neuf musiciens), à ne manquer sous aucun prétexte !



Brocante : A ne pas manquer non plus la traditionnelle foire à la brocante, vins et produits du terroir le 15 Août.

Merci à tous de venir nombreux à nos manifestations que nous voulons vôtres.

Merci de nous accorder votre confiance et votre estime.

Le Président,
Patrick BROTONS





L'Écho de l'Office de Tourisme, des Loisirs et de la Culture



*Vous pouvez consulter le programme complet des festivités 2009 sur le site Internet de l'Office de
Tourisme : www.lauzerte-tourisme.fr.*

Voici les FESTIVITES organisées par ou en partenariat avec l'Office de Tourisme :



Dimanche 14 Juin 2009

Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins Thème "Toits, tours, clochers... patrimoine en hauteur"

- Visite guidée de Lauzerte sur le thème, 10h
- Visite contée de Lauzerte au Moyen Age (tous publics), 15h
- Atelier d'initiation à la céramique, Lauzerte, Boutique de la P'tite Gandillonne de 10h à 17h
- Exposition de peinture, huiles sur bois d'Alain Bouville, Mairie de Lauzerte de 10h à 18h (exposition du 1er au 14 juin)
- Fête paroissiale médiévale, Place des Cornières, de 11h (messe) à 17h. Rens. : Comité des œuvres paroissiales 05 63 94 65 58
- Visite libre du pigeonnier sur colonnes du Domaine équestre de Lauzerte de 10h à 18h
- Conférence et dédicace de François Condé, auteur de l'ouvrage "Les églises et chapelles de Tarn et Garonne à traits de plume", de 10h à 12h et de 14h à 17h, Médiathèque P. Sourbié - Lauzerte.

Programme complet et Rens.: Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Mardi 23 Juin

Mardi Nature - Petite randonnée crépusculaire et nocturne à la découverte des engoulevements.

Vol, chant et parade nuptiale de ces oiseaux crépusculaires migrateurs très particuliers. Guidée par B. Tauran.
Départ à 20h de l'église de Saint Urcisse (Tréjoul), 7€. Inscription : 05 63 94 61 94

Mardi 7 Juillet

Mardi nature - Découverte des insectes et autres petites bêtes des pelouses sèches du Quercy Blanc. Guidée par G. MATURA. Départ : Église de Ste Juliette à 9h, 7€. Inscription 05 63 94 61 94

Samedi 11 et Dimanche 12 Juillet

Marché de Potiers - 3ème édition - Lauzerte, Place des Cornières

Organisé par l'Association Terres Neuves du Sud Ouest sur le thème "Noir et Blanc" : 35 exposants de toute la France, atelier enfant, démonstrations et concours de création sur le thème. de 10h à 19h, entrée gratuite.

Vendredi 31 Juillet et Samedi 1er Août

Les Nuits de Lauzerte, 10ème édition "Cité mutante"

Festival pluridisciplinaire et interactif - Au cœur de la cité médiévale, guidés par des milliers de bougies, vous découvrez les créations originales des danseurs, musiciens, photographes, plasticiens... qui investissent les cours et les jardins. Des nuits oniriques sur une programmation interactive pour tout public. Restauration sur place - Lauzerte, Cité Médiévale - en soirée, entrée 10 € (6-12 ans: 5 €) - Rens. : Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Mardi 11 Août

Mardi nature - Découvertes écologiques autour de Bouloc : combes secrètes et points de vue.

Guidée par G. Matura. Départ : Église de Bouloc à 8h30, 7€. Inscription Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Mardi 25 Août

Mardi nature - Mon numérique à la campagne

Circuit facile d'environ 4km, avec haltes fréquentes, initiation à la photographie de nature (débutant). Guidée par B. Tauran. Rendez-vous 8h30 devant l'OT, covoiturage, retour à 13h30. Inscription 05 63 94 61 94

Dimanche 13 Septembre

Place aux Nouvelles - Festival Littéraire autour de la Nouvelle Cité Médiévale de Lauzerte

La quatrième édition de Place aux Nouvelles, festival littéraire consacré à la nouvelle, se tiendra à Lauzerte, le dimanche 13 septembre 2009. 25 auteurs seront rassemblés sur la place des Cornières ; ils dédicaceront leurs ouvrages, liront leurs nouvelles à la Médiathèque, débattront au Café du Commerce, animeront des ateliers d'écriture,... Rens. : Médiathèque 05 63 94 70 03 - Le Scribe 05 63 63 01 83 - Entrée gratuite

Samedi 19 et Dimanche 20 Septembre

Journées Européennes du Patrimoine - thème "Un patrimoine accessible à tous "

Programme local à venir - Rens. : Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Suite page suivante



L'Écho de l'Office de Tourisme,
des Loisirs et de la Culture
(suite et fin)

ainsi que les **EXPOSITIONS** prévues pour la saison :

Du 15 au 28 juin, Lauzerte, Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville, **Fetah Kacemi, calligraphie**

Reg'Arts Lot propose à Lauzerte, pour le mois de juillet, deux expositions, donnant à voir chacune, le travail de trois artistes membres du collectif :

Du 29 juin au 12 juillet, Lauzerte, Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville

- **Anne Baudoin** : artiste plasticienne céramiste

- **Nelly-Johanna Gauthier** : artiste plasticienne peintre. *Laisser vagabonder son regard et découvrir une porte, une fenêtre, un enfant et son chat, une grille ouverte sur un jardin, une promenade dans Lauzerte, et un refuge dans chaque tableau, avant de reprendre le chemin.*

- **Katty Yffat** : Artiste peintre

Du 13 au 26 juillet, Lauzerte, Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville

- **Roger Lacout** : photographe, "Ecorces, des amies insoupçonnées" - *L'imaginaire dans la nature est sans limites, Il suffit de s'arrêter et d'observer, Laissez vous guider à travers mon regard.*

- **Nadine Trescartes** : sculpteur fildefériste

- **Sandrine Marsaud** : artiste plasticienne - "Le plaisir de la dégoulinure" - *Partir d'éléments de récupération comme cartons d'emballage, ondulés et autres, papiers abîmés, annotés, tachés, récents ou vieux.... Se servir des graphismes existants, lettres, textes, images, logos,des empreintes et des accidents du temps, colorations, trous, éraflures, égratignures.... (...) Enfin donner et proposer du sens, des lectures possibles et une préciosité à des éléments familiers, souvent utilisés et vite jetés.*

Rens. : Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Juillet, La P'tite Gandillone - **Créations lumineuses de Christine Patissier**, "Alladine", invitée du mois de La P'tite Gandillone, Place des Cornières

Du 26 juillet au 2 août, Lauzerte, Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville

Exposition en lien avec le Festival Les Nuits de Lauzerte - Rens. : Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Août, La P'tite Gandillone - **Tissages de Françoise Bula**, tisserande à Vazerac, invitée du mois de La P'tite Gandillone, Place des Cornières

Du 3 au 16 août, Lauzerte, Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville

Christian Ritter : Sculpture sur bois - *...Faire des sculptures crédibles de postures irréelles reste un mystère. Pourtant quelquefois la formule semble avoir pris et la fiction peut devenir réalité...les objets deviennent des confidents, des témoignages du temps...les morceaux de bois venus d'ailleurs par quel hasard transitent par mon atelier et s'en repartent transformés. Ils illustrent désormais des voyages dans le temps, des moments de repos et laissent cours à l'imaginaire du passant...* Rens. : 05 63 94 61 94

Du 17 au 30 août, Lauzerte, Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville

Peintures de Raymond Dirlès - Rens. : Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Du 31 août au 13 septembre, Lauzerte, Salle d'exposition de l'Hôtel de Ville

Sculptures d'Olivier Torchet - *L'humour et la poésie nous offrent une autre façon de voir le monde. Ajouter une oeuvre d'art dans une pièce, c'est y mettre une fenêtre de plus.* Rens. : Office de Tourisme 05 63 94 61 94

Septembre, La P'tite Gandillone - **Miels de Bernard Vidal**, apiculteur biologique à Bouloc, et **Bronzes de Jarczyk**, invités du mois de La P'tite Gandillone, Place des Cornières

Septembre, Médiathèque de Cazes Mondenard

Exposition "Comment on fait un livre?", avec atelier reliure le mercredi (enfants de 6 ans et plus) -

Ouverture : Mercredi 14h-19h, vendredi 14h-18h, samedi 10h-12h. Tél.: 05 63 95 89 76

Office de Tourisme**, des Loisirs et de la Culture Quercy Pays de Serres

Place des Cornières - 82 110 Lauzerte - Tél.: 05 63 94 61 94 - Fax: 05 63 94 61 93

www.lauzerte-tourisme.fr & accueil@lauzerte-tourisme.fr -

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Tous les jours en juillet août de 9h à 19h

William et Lydie

Médiathèque Intercommunale Pierre Sourbié

L'assemblée générale des Amis de la Médiathèque a eu lieu le lundi 23 mars en présence de nombreux élus et membres. Le nouveau bureau se compose de la manière suivante : Président : M. André BERNÉ, Vices-Présidents : M. Alain CHAUVE et M. Jean-Claude GIORDANA. Secrétaire : Mme Monique BERNÉ et Trésorières : Mme Marcelle CHAUVE et Mme Marie-Thérèse VERGARA.

Voici le programme des expos et rencontres organisées par la Médiathèque dans les mois à venir :

Animations et Expositions à venir

Du 14 Mai au 3 Juin Expo Peintures de P. LE RABO

Du 4 au 17 Juin Expo Sculptures de J.C. GIORDANA

Dimanche 14 Juin : Journée du Petit Patrimoine de Pays - Dédicace de François CONDÉ pour son livre "Les Eglises et les Chapelles de Tarn et Garonne... à traits de plume".

Du 18 Juin au 30 Juin Expo Peintures de Marie-Christine ROY

Du 2 Juillet au 15 Juillet Expo Peintures de Karine VEYRES

PLACE AUX NOUVELLES

Café du commerce - 20h30

Mardi 21 avril - Isabelle MINIÈRE "Maison buissonnière"

Mardi 19 mai - Alain ABSIRE "Saga Italienne"

Jeudi 4 juin - Danièle PÉTRES "Tu vas me manquer"

Mardi 7 juillet - Serge JONCOUR "Combien de fois je t'aime"

Vendredi 4 septembre - Marcus MALTE : "Toute la nuit devant nous"

Du 16 Juillet au 12 Août Expo Peintures de Gérard ANTIGNY

Du 13 Août au 9 Septembre Expo Peintures de Nean STODDART

Dimanche 13 Septembre, toute la journée : Festival "PLACE AUX NOUVELLES" avec la présence de 25 auteurs de nouvelles. Lectures, dédicaces, débat, ateliers d'écriture... sur la Place des Cornières, à la Médiathèque et dans les 2 cafés de la cité. A 18h à la Mairie, attribution du prix de la nouvelle 2009, (parmi les 5 auteurs reçus de mars à septembre). (Rens. : 05.63.94.70.03). Ce festival est organisé en collaboration avec la librairie *Le Scribe* de Montauban et l'*Office de Tourisme* de Lauzerte. Le programme complet sera diffusé à partir du mois de Juin.

Du 10 au 23 Septembre, Place aux Nouvelles : Expo sur les auteurs ayant concouru pour "Le Prix de la

Nouvelle du Scribe" depuis 2006. Rens. 05 63 94 70 03

Du 24 Septembre au 7 Octobre Expo Peintures et Travaux des élèves de Gérard ANTIGNY

Le Samedi 3 Octobre à 15h, Rencontre avec Manon HILAIRE, écrivain, pour son livre "Le sang du Phénix" paru aux éditions du Pierregord

Du 8 Octobre au 14 Octobre Expo Photos de Karl DELIGNE "Artisans d'Art, plus qu'un métier, une passion"

Du 15 au 28 Octobre Expo Peintures de Christian CHAPLIN

Du 18 Novembre au 16 Décembre Expo "La passion du bois" (panneaux + livres)

(Organisée par la Médiathèque Pierre Sourbié, cette expo sera visible sur notre stand à la journée de l'arbre le 22 Novembre 2009)

Expositions permanentes :

Mosaïques de Michel Schmidt-Chevalier

Photos de Bernard Tauran

Cette liste n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez être informés de toutes les manifestations que nous organisons à la médiathèque, merci de nous communiquer votre adresse e-mail afin que nous puissions vous adresser le programme. Vous pouvez également consulter notre site mediatheque.sourbie.free.fr.

Horaires d'ouverture

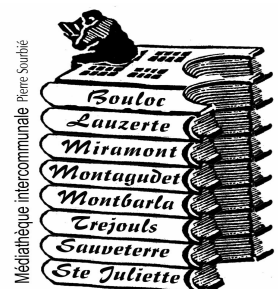
Mardi de 14h à 17h, Mercredi de 14h à 18h, Jeudi de 16h à 19h et Samedi de 9h à 12h.

Tél. : 05.63.94.70.03. mediatheque.sourbie@free.fr.

La Médiathèque reste ouverte tout l'été.

Bon été à tous !

Pascale et Cathy



DES NOUVELLES DU CENTRE DE LOISIRS !

QUERCY LOISIRS :

Après un début d'année calme, les vacances de Pâques ont été très actives sur le thème des aventuriers ! Deux sorties à la journée ont été programmées pour les plus jeunes : Tohu-bohu et le parc Naturoland !

Cet été, le centre de loisirs ouvrira ses portes le lundi 6 juillet au matin et les refermera le samedi 29 août, tous les jours sauf le dimanche.

David et l'équipe d'animation attendent les enfants qui seront répartis en deux groupes : les 6-9 et les 10-11, de 8 à 18 heures ou en demi journées. Repas et goûters sont fournis et préparés sur le centre.

Au programme, les incontournables plongeurs dans la piscine, les activités sportives, le cinéma, les activités de création et de décoration sur le thème de l'été, les grands jeux, les expo parents ...

Les activités «découverte du poney» et le bivouac du mardi soir sont toujours proposés.

Nous organiserons des sorties à la journée : visite d'une ferme pédagogique, d'un moulin, d'une grotte...

Un ou plusieurs mini-camps de deux jours seront prévus dans le département : au lac, dans une ferme de découverte...



CLUB ADO :

Depuis le début de l'année les activités ados ont fait le plein : sorties ski en janvier et février, sorties patinoire et bowling, journées squash golf et piscine pendant les vacances de février et d'avril.

Le centre compte une trentaine d'inscrits qui participent à tour de rôle en fonction de leurs envies par petit groupe de 7 ou 8. Le minibus financé par la CAF nous permet de partir plus loin sans solliciter les familles !

Le programme de l'été a été élaboré avec la complicité des jeunes : deux mini-camps, un à l'océan et un dédié aux sports nature, des sorties prévues au bord des lacs, des journées sportives : golf, piscine, accro-branche, randonnées VTT et des journées de rencontre avec les ados de Lafrançaise !

LA FETE DU CLUB aura lieu le dimanche 21 juin avec les familles : réunion, déjeuner, plongeurs dans la piscine, tournois divers...!

Programme des Activités et Réservation : 05 63 94 63 46.





ECOLE DE FOOTBALL

L'école de football du F.C. LAUZERTIN a organisé une tombola en faveur de l'équipe des poussins. Un lecteur

D.V.D. était mis en jeu. Le tirage a eu lieu le 15 mai. C'est Monsieur DUBOST Jean-Pierre avec le numéro 52 qui est l'heureux gagnant. Il est prié de retirer son lot auprès de Monsieur DEBENAIS Pascal, éducateur (Tél. : 06-30-08-61-53). Nous remercions toutes les personnes qui ont, par leurs achats, contribué à la réussite de cette tombola. Elle permettra aux dirigeants d'acquiescer du petit matériel pour le bon fonctionnement de l'équipe.

F.C. LAUZERTIN

TOURNOI DE LABASTIDE-SAINT-PIERRE

Les poussins ont participé le vendredi 8 mai au tournoi organisé par le club de LABASTIDE. Ils ont terminé 8^{èmes} sur 32 équipes engagées. Félicitations pour ce résultat qui a ravi les éducateurs !

DEUX DIPLOMES !!

Dernièrement était organisé par le district de football du Tarn et Garonne un stage d'initiateur premier degré qui avait lieu à MONTECH. Messieurs DEBENAIS Pascal et LAVERGNE Norbert étaient candidats. Ils ont passé avec succès les épreuves et ont obtenu le diplôme qui sanctionnait la fin du stage. Félicitations à tous deux !

A.S.C.Q.B. : UN FONCTIONNEMENT DIFFERENT

L'Association Sportive et Culturelle du Quercy Blanc a tenu une assemblée générale extraordinaire le mardi 7 avril 2009 dans une salle de la mairie.

Les adhérents devaient délibérer sur deux points importants inscrits à l'ordre du jour :

- Dissolution de l'association qui avait été créée en 1992
- Répartition des fonds restants

Monsieur DENIS, Président, ouvre la séance et demande aux adhérents de bien vouloir se prononcer sur la dissolution de l'association dans la mesure où chaque section qui la composait a pris son autonomie avec son propre bureau. A l'unanimité les adhérents se prononcent pour la dissolution.

En ce qui concerne la répartition des fonds restant sur le compte de l'association, la discussion fut plus longue et délicate. Une décision fut quand même prise. Elle consista à répartir équitablement les fonds entre chaque section.

Nous remercions tout le bureau qui était en place et particulièrement Monsieur DENIS qui fut président de l'association pendant de longues années. Il a accompli sa tâche avec beaucoup de compétence, de sérieux et de tact : Un grand merci.

Les sections AIKIDO, TENNIS DE TABLE et VOLLEY-BALL fonctionnent désormais avec leur bureau dont nous vous donnons la composition :

AIKIDO : Président : Monsieur GUEGUEN Gilles (Tél. : 06-30-93-54-11)

Secrétaire : Monsieur ROTEN Brian

Trésorière : Madame ROUSSEAU Valérie.

TENNIS DE TABLE : Président : Monsieur VARIN Guy (Tél. : 05-63-94-75-56)

Secrétaire : Monsieur KEITZEL Jean-Marie

Trésorier : Monsieur BERNE André

VOLLEY-BALL : Président : Monsieur LAPEZE Luc

Secrétaire : Monsieur ROUX Jean-Paul (Tél. : 05-63-94-60-02)

Trésorier : Monsieur BERNEIX Philippe

Nous souhaitons à chaque section de poursuivre dans la même voie qu'auparavant avec toujours cette ambiance et ce sérieux qui les caractérisaient.

La section Volley-Ball a organisé le dimanche 27 mars au gymnase de Lauzerte un tournoi où 6 équipes ont participé. Il a obtenu un très grand succès. Au repas de midi il y avait une centaine de personnes qui furent très satisfaites de l'organisation et de la qualité du repas servi. Pour une première ce fut une réussite. A poursuivre !



Lauzerte QPS XV - La Vie en Ovalie

ECOLE DE RUGBY - En ces temps modernes, nos jeunes auraient tendance à perdre leurs repères, tout comme Charlot en d'autres temps. En école de rugby, le jeu est basé sur la vie en société avec ce que cela implique : le respect du partenaire, tout comme le respect de l'adversaire. On ne peut jouer au rugby sans la solidarité des éléments de l'équipe. Nul ne peut briller sans l'aide de ses camarades. La convivialité est de mise. Pas de championnat pour nos tous jeunes, mais des tournois où le respect de ces valeurs a plus d'importance que le résultat en lui-même, les tricheurs étant toujours punis. Les dirigeants et les éducateurs estiment que le rugby est avant tout le plaisir de jouer en partageant et respectant les différences de chacun et ce dans les meilleures conditions. L'école de rugby de l'entente Lauzerte-Valence d'Agén a obtenu le label de la FFR, ce qui est une marque de qualité au niveau de la Fédération Française de Rugby. Cette reconnaissance n'est pas acquise définitivement, les clubs s'engagent dans la qualité dans le temps. On peut commencer à découvrir l'école de la vie dès sa cinquième année. Des éducateurs sont formés pour répondre aux besoins de chaque tranche d'âge.

L'ENTENTE LAUZERTE/MOISSAC/VALENCE regroupe les plus grands, avec des fortunes diverses. **LES CADETS** ont eu un parcours correct. Ils ratent la qualification de justesse, mais les résultats obtenus promettent des lendemains qui chantent. **LES JUNIORS BALANDRADE** se sont qualifiés, mais ils ont échoué de très peu en match de barrage. C'était un jour sans comme cela arrive de temps en temps.

Ces deux équipes continuent en Challenge du petit sud où elles devraient faire un bon parcours.

LES JUNIORS REICHEL échouent de peu en finale du Challenge Grand Sud qui regroupe les équipes de Midi-Pyrénées et celles du Languedoc. Un drop à la fin des prolongations les prive du titre. 3èmes des poules de qualifications, ils sont arrivés en finale après avoir battu Pamiers, Carcassonne, Balma. Le 3 mai, ils disputent les huitièmes de finale du championnat de France. Défaite à Aiguillon contre l'entente des Graves/Pessac (Banlieue bordelaise) sur le score de 18-8 suite à un match qui va laisser des regrets.

LES SENIORS DE LAUZERTE QPS XV ont eu un parcours un peu plus laborieux. Un très bon début de saison leur a permis d'assurer le maintien qui était l'objectif principal de la saison, tout le reste étant la cerise sur le gâteau. La fin de la saison a été contrariée par quelques blessures ou maladies qui n'ont pas toujours permis d'afficher une équipe performante. Mais tous ceux qui étaient sur le terrain ont défendu courageusement les couleurs du club. Quatrièmes (sur 10) de leur poule, ils ont perdu en quart de finale, mais ils ont arraché la qualification pour le championnat de France où ils représenteront notre village. Les 32èmes du championnat de France se disputeront le 24 mai 2009.

EN CONCLUSION, cette saison nous a donné quelques satisfactions, même si on espérait mieux de quelques uns. Mais c'est la loi du sport et le principal est que chacun ait eu du plaisir à jouer, à accompagner, à diriger.

Le Bureau



Le club LAUZERTE AïKIDO, présent depuis près de 10 ans sur Lauzerte, attire toujours autant de nouveaux pratiquants.

Cette année, le cours enfants a accueilli une quinzaine de

licenciés et c'est Patrick qui assure la pratique avec beaucoup de patience pour leur faire découvrir cet art martial où les techniques sont multiples. Les adolescents ont quant à eux rejoint le cours adultes dirigé par Gilles, afin de progresser.

Nous sommes aussi allés en stage afin de pratiquer avec d'autres aikidokas de Midi Pyrénées. Les enfants se sont rendus à Moissac pour rencontrer les enfants des clubs de Moissac, Castelsarrasin, Montauban et Caussade. Les adolescents se sont rendus à Colomiers, quant aux adultes, de Muret à St-Girons, les rendez-vous ne manquent pas pour suivre les stages de la ligue FFAB Midi Pyrénées, animés par des professeurs hauts gradés.

La saison prochaine, c'est sûr, nous proposerons de nouveau Lauzerte comme lieu de stage départemental afin que l'échange entre les pratiquants permette aussi de découvrir notre ville.

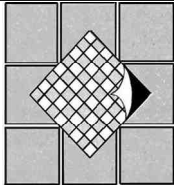
Alors, si vous aussi, enfants, adolescents et adultes, vous souhaitez découvrir cet art martial au sein d'un club convivial, n'hésitez pas à nous contacter et rendez-vous en septembre.

Bon été à tous !

Contact LAUZERTE AïKIDO : Gilles : 06.30.93.54.11
aikilauzerte@yahoo.fr / site web : www.lauzerteaikido.com

* L'Aïkido n'est pas seulement un exercice physique, c'est une philosophie et une discipline mentale. "





COLLEGE DU PAYS DE SERRES
82110 LAUZERTE
Tél. : 05 63 94 65 44
Fax : 05 63 95 70 43

Collège du Pays de Serres

Une fin d'année riche en évènements

Avec le printemps, les projets mûrement préparés tout au long de l'année éclosent comme autant d'occasions pour nos élèves de s'ouvrir à la culture.

Des élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, qui ont travaillé dans l'option section européenne, ont vu leurs efforts récompensés par un échange avec leurs correspondants en Espagne. Après avoir été très bien reçus chez eux près de Valence, ce sont eux qui ont accueilli leurs camarades. Ceux-ci ont à leur tour découvert une autre région et son mode de vie différent. Même si les conditions météorologiques étaient grises et humides, l'atmosphère de cet échange a été chaleureux ; pour preuve le départ, qui a été un arrachement, sous l'œil mi-ému mi-amusé des parents et des deux équipes éducatives.

Tous les élèves latinistes sont partis en Provence pour découvrir les vestiges gallo-romains, les combats de gladiateurs et la cuisine romaine.

Ce sont nos professeurs d'E.P.S. qui ont organisé le championnat départemental d'U.N.S.S. de V.T.T., inaugurant ainsi la piste installée depuis peu avec l'aide de la Mairie. Résultat de cette journée remarquable : le collège finit premier et participera au championnat académique !

Enfin, grâce à l'action pour la sécurité routière, ce sont encore cette année des dizaines de collégiens qui ont pu passer le B.S.R. dans des conditions et avec une qualité de formation qui dépasse largement les critères exigés.

AGENDA ! Les jeunes acteurs de l'option théâtre joueront pour notre plaisir une pièce originale, écrite pour eux par le Théâtre de la Mémoire des Lieux, pièce en deux actes avec entr'acte, intitulée "l'Opéra de la lune en colère". La représentation aura lieu le vendredi 12 juin à 21h à la salle des fêtes.

La chorale du collège va se produire au Zénith, à Toulouse. Pour s'entraîner, elle a chanté à la maison de retraite de Lauzerte et elle sera fidèle au rendez-vous de la fête de la musique, le jeudi 18 juin, à la salle des fêtes, à partir de 20h30.

Rappelons que toutes ces actions existent grâce à la bonne volonté d'enseignants attachés à la valeur du service public. Je profite de ces lignes pour les en remercier chaleureusement.

Nous finirons cette année scolaire avec le Diplôme National du Brevet en ligne de mire. Gageons que ce sera à nouveau un excellent cru !

Quant à moi, cette année sera la dernière à Lauzerte puisqu'une mutation m'affecte dans un collège plus près de Toulouse. Je garderai de mon passage au Collège Pays de Serres une collection de souvenirs variés et le plaisir d'avoir travaillé en collaboration courtoise avec tous les partenaires locaux.

Mme PERRIS, Principale du Collège Pays de Serres

Fête des Écoles

Les élèves de l'École Élémentaire Martial Artis et leurs enseignants invitent la population lauzertine à venir assister à leur spectacle de fin d'année, le mardi 16 juin 2009, à l'École Élémentaire à partir de 20h30 (Spectacle École Maternelle aux environs de 19 h).



Cette année une deuxième représentation sera donnée sur l'esplanade de la Maison de Retraite, le vendredi 19 juin à 15h.

Nous remercions la Mairie de Lauzerte et la Communauté de Communes, pour le financement du projet. Nous remercions également nos fidèles intervenants : M. Richard BEN (pour la musique), Mme Béatrice HUBESCH (pour les décors) et M. Cyril DAUPHIN (pour la mise en scène).



31 JUILLET & 1^{ER} AOÛT DE 22H À 1H
TARN - ET - GARONNE

10^e nuits de LAUZERTE

PERFORMANCES • DANSEURS • PLASTICIENS • PROJECTIONS • CONCERTS



05 63 94 61 94



Journée du Patrimoine de Pays & Journée des Moulins



Patrimoine en hauteur
Dimanche 14 juin 2009

programme complet sur

www.journeedupatrimoinedepays.com

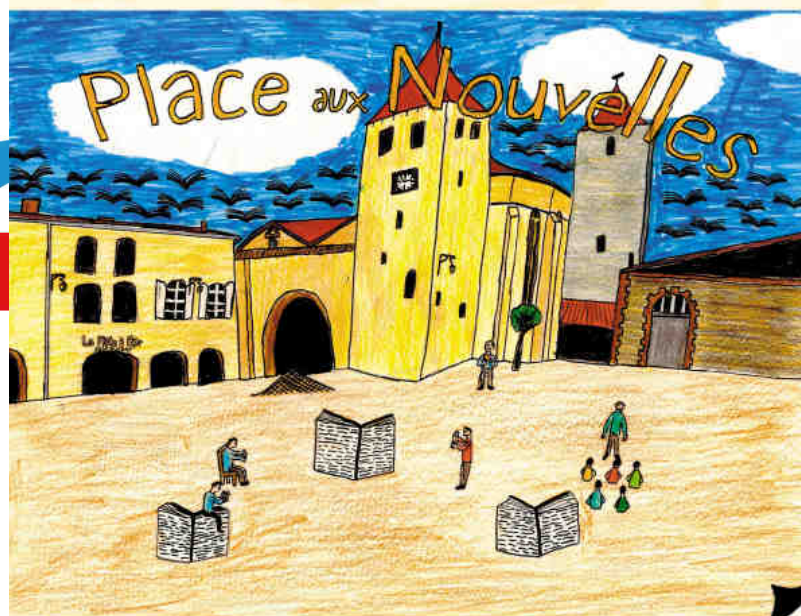
PROGRAMME LOCAL

Office
de Tourisme
des Loisirs et de la Culture
du Pays de Serres

Place des Cornières
82110 Lauzerte
Tél. 05 63 94 61 94
Fax. 05 63 94 61 93
www.lauzerte-tourisme.fr

FESTIVAL LITTÉRAIRE

"Place des Cornières" LAUZERTE (82)



Dimanche 13

25 auteurs

Septembre

2009

Librairie Le Scribe

Tél. 05 63 63 01 83 - www.lescribe.com

Médiathèque Pierre Sourbié

Tél. 05 63 94 70 03 - <http://mediatheque.sourbie.free.fr>

